

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	11.—	5.50	3.—
Envoi par numéro	13.60	6.80	3.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.20	0.30
Réclames	0.40		
Minimum d'insertion 1 franc			

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ à Sion



TOXIN

Pour rats et souris
Ration : 3 fr. 75.
Livre : 13 fr. 45.

Pour campagnols, punaises, fourmis et blattes
Ration : 4 fr. 35.

Pour punaises
Par litre : 13 fr. 45.

J. HUNZIKER, Olten NEUMATT

34 ans de succès placent le véritable COGNAC FERRUGINEUX

COLLIEZ

(Marque : 2 Palmiers)

au premier rang pour le traitement de l'Anémie, Pâles couleurs, faiblesse, etc. — En vente partout en flacons de 2.50 et 5 francs.

Dépôt général : Pharmacie COLLIEZ Morat,

Ménagère

catholique de 20 à 30 ans, représentant bien et de bonne famille trouverait place d'un certain avenir dans la Suisse allemande. Meilleures références indispensables. Adresser offres avec photographie sous chiffre Z. X. 9998 à l'agence de publicité Rudolf Mosse, Zurich (Z8879c)

Tout Rhume de cerveau, même le plus tenace disparaît comme par enchantement par l'emploi du RHUMICIDE ST-PIERRE

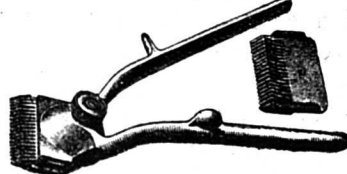
façon 50 cts. Seul fabricant Pharmacie St-Pierre, LAUSANNE

FROMAGE

J'envoie 5 kg. de fromage Emmenthal, gras, pour fr. 8.50 contre remboursement.

J. STADELMANN, nég. en fromages Zurichstr. 63 Lucerne. (Ue14486n)

SENORITA



TONDEUSES 6-12 pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 3 et 7 mm. fr. 5.50. La même coupe 3,7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse chevaux 3.50. La même avec une seule vis, 4.50

Rasoir diplômé pour coiffeurs, évidé, garanti 5 ans avec étui 2.50. Cuir à rasoir avec étui et pâte 1.— Tasse nickel pour la barbe 1.— Poudre de savon, la boîte 0.50 Pinceaux à barbe 1re qualité 0.50

Envoi contre remboursement.

Armes à feu

Flobert fr. 2.50
Revolver 6 coups 7 mm. depuis „ 5.50

Ls. ISCHY, fabricant, Payerne S.

Bicyclettes Colombe et Touriste, modèles 1908, garanties 1 an, de fr. 115.— à air fr. 175, marche garantie.

Enveloppe de fr. 4.50. Motos Zedel depuis fr. 175, marche garantie.

Machines à coudre de fr. 45. Rabais important aux marchands. — Catalogue franco.

Protégez l'industrie du pays !

L'industrie de la chaussure en Suisse a tellement progressé jusqu'à ce jour et elle livre de si bons produits en souliers de tout genre et de toute façon dans les meilleures qualités et formes que personne n'a plus besoin de se servir de produits étrangers.

La Maison d'expédition

Rod. Hirt à Lenzbourg

ne tient que les toutes premières qualités au prix les plus réduits.

J'envoie :

- Souliers très forts pour ouvriers No 39/46 fr. 7.50
- Souliers à lacer pour hommes, crochets » » 9.—
- Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants » » 9.50
- Souliers de dimanche pour dames, solides et élégants 36/42 » 7.20
- Souliers pour dames, ferrés solides » » 6.30
- Souliers pour garç. et fillettes, ferrés » 26/29 » 4.20
- Souliers pour garç. et fillettes, ferrés » 30/35 » 5.20
- Souliers ferrés pour garçons » 36/39 » 6.80

Demandez s. v. pl. le Prix-courant avec plus de 300 gravures ON GARANTIT POUR CHAQUE PAIRE

On demande à acheter

en Suisse, propriétés de rapport, d'agrément, villas, châteaux, ainsi que propriétés pouvant convenir à l'installation d'hôtels, sanatorium, pensions de famille. Vente rapide de tous fonds de commerce et industrie quelqu'en soient le genre et l'importance. Pour trouver rapidement associés, commanditaires, capitaux S'adresser à la

Banque d'études

Paris 29 Boulevard MAGENTA — 29^e année
Etude des affaires sur place à nos frais. Discretion garantie.

Eczéma, dartre muqueuse.

J'ai été atteint depuis 3 ans d'une éruption sèche, prurigineuse, à côté de l'oreille gauche qui mouillait la peau crue, boursoufflée en l'égratignant. Mon essai avec le traitement par correspondance avec la Clinique „Vibron“ à Wienacht, dirigé par un médecin diplômé m'a apporté un succès surprenant, car le mal est parfaitement passé, dans peu de temps et avec peu de dépenses. Ce n'est que par ma gratitude que je vous autorise volontiers à publier ce certificat Jean Henri Anderegg, Breitenacher Hochfuh près Weiningen, (Bern), le 8 Juin 1907. Adresse : Clinique „Vibron“ à Wienacht, près Rrschach, Suisse 1833

Voulez-vous une bonne Montre?

Ne gaspillez pas votre argent en achetant de la camelote aux colporteurs qui courent le pays. Deandez ma montre «Ancre» de précision 11 à 21 rubis, réputée la meilleure pour agriculteurs, artisans, Prix-courant gratis. Pas de montre à vil prix, pas de Roskop., mais seulement des montres «ANCRES» de 1er choix, garanties. Echanges d'anciennes montres. Pendules, réveils. Réparations de montres de toute provenance. Facilité de paiement pour personnes solvables.

HORLOGERIE

A. LAAGER, père
Péry près Bienne



Sion. - Maison Populaire - Sion.

derrière la cathédrale

Café — Restaurant ouvert à toute heure du jour.
Chambres pour ouvriers et voyageurs
Salle de réunions. Chauffage central.
Se recommande.
l'Union Ouvrière

COIFFEUSE

— SION —

Mme. J. Erné-Darbelay

Gr choix de parures et peignes
Brosserie et parfumerie]

Dépositaire d'un produit infailible pour enlever les pellicules



On demande

de suite plusieurs monteurs capables pour

installations électriques

Adresser offres sous A. G. 101 à l'expédition du journal.



ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à trois centimes le litre.

PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KIL. PRIX : 0.65 LE KILOG.



GALLINEA

ALIMENT de la BASSE-COUR

augmente la ponte des poules, facilite l'engrais des volailles. Prix : 30 centimes le kilog. En sacs de 50, 25 et 10 kg.

A. PANGHAUD, fabricant à Vevy

Vin de raisins secs

qualité extra
20 francs les 100 litres

Vin rouge naturel coupé de vin de raisins secs
27 francs les 100 litres

Fûts prêtés, expédition en port dû contre remboursement

Albert Margot, Mondou, Vaud

CÉSAR CALDI

RUE CIRCONVALLATION

DOMODOSSOLA

TANNER E ET

MANUFACTURE

DE TIGE

Plus de Goûter!

STRUMALINE

SOUVERAIN contre le gros cou.
Dépôts dans toutes les pharmacies. oooooo

Dépôt général : D. Grewar, Meiringen. Prix du flacon : fr. 1.50.

Thés de Ceylan de Chine

Maison E. STEINMANN

Thés en gros

GENEVE

Demandez ce thé à votre épicièr

Instrument de musique A. DOUDIN, Bex

Fournisseur de l'Armée fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fouriture pour tous les instruments. Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. Cordes renommées. 415

Nicklage — Argentures

Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.



LOUIS WERRO, Montilier près Morat Fribourg

Fabrique de montres de confiance fondée en 1896.

Remontoirs ancrés, très solides et bien réglés, pour hommes et dames.

En nickel ou acier noir à Fr. 8.50, 9.50, 11.— et 12.—

En argent contrôlé et gravé à Fr. 15.— 16.— 18.— et 20.—

Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans.

Envois franco contre remboursement. — Pas de vente par acomptes.

Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres aux prix les plus bas. 752

On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argent

Vin blanc

de raisins secs la
à 25 frs. les 100 litres

Analysé par les chimistes.

OSCAR ROGGEN, MORAT.

Vin rouge

garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs

à 27 frs. les 100 litres

Echantillons gratuits et franco

OSCAR ROGGEN, MORAT.

Exposé public

Il résulte d'annonces, faites par une maison concurrente, laquelle cherche à faire croire au public que les tableaux qu'elle livre sont entièrement faits au fusain ; pour toute réponse nous la mettons au défi de livrer comme nous ne faisons ; un portrait fusain avec garantie absolue de ressemblance pour le prix de VINGT francs, encadrement compris

Etablissement Artistique de Saxon

20 cent. par jour

30 MOIS DE CRÉDIT

6 fr. par mois

HOMOPHONE

Machine parlante idéale

Puissance netteté

Prix 180 francs

avec 40 morceaux à choix sur 10.000 enregistrés par les plus grands artistes et les meilleurs corps de musique du monde

Indispensable pour MM. les hôteliers et cafetiers.

UNION ARTISTIQUE, GENÈVE, 113.

Seule maison concessionnaire pour la Suisse.



Bière de Munich

en fûts et en bouteilles

NONNENMACHER & Cie LAUSANNE

Etes-vous serré ?

dans vos chaussures ? Demandez mon prix-courant contenant environ 450 différents genres, et faites vos commandes après examen. Vous trouverez que nulle part vous avez autant d'avantages. Je garantis une qualité excellente et une chaussure seyant admirablement à prix modéré, j'offre ;

Souliers de travail pour hommes, solides, cloués	N° 40-48	» 7.8
Bottines p. messieurs, hautes avec crochet, cloués, solides	« 40-48	» 9.—
Souliers de dimanche pour messieurs, élégants garnis	« 40-48	» 9.50
Souliers de dimanche pour dames, élégants, garnis	« 36-42	» 7.30
Souliers de semaine pour dames, solides, cloués	« 36-42	» 6.50
Souliers pour garçons et fillettes	« 26-29	» 4.30

H. Bruhlmann-Huggenberger, Maison de chaussures, Winterthour

Le sort du Maroc se décide entre Berlin et Paris

Comme il fallait s'y attendre, la note de l'Allemagne demandant aux puissances signataires de l'acte d'Algésiras la reconnaissance immédiate de Moulay-Hafid comme sultan du Maroc, coïncidant avec l'arrivée auprès du nouveau sultan du consul allemand Vassel, ont produit un effet désagréable en France. C'est un nouvel incident qui vient s'ajouter aux nombreux incidents diplomatiques qu'a déjà déjà soulevés la question marocaine. On y voit que l'Allemagne tente auprès de Moulay-Hafid le même jeu qu'elle a tenté, il y a trois ans, auprès d'Abd-el-Aziz; elle veut s'ériger en protectrice des sultans contre l'influence française.

A Paris, écrit-on au « Journal de Genève », on a été heureux de constater que la plus grande partie de la presse européenne était d'accord pour juger la démarche de l'Allemagne étrange et regrettable.

Il est certain que l'Europe ne verrait pas de si bon œil l'Allemagne recommencer sa périlleuse politique d'il y a trois ans.

Quant à la note franco-espagnole, elle va être incessamment communiquée à dix divers cabinets, dès que l'Espagne l'aura définitivement adoptée, ce qui ne peut tarder, vu que cet Etat est entièrement d'accord avec la France sur tous les points.

Cette note vise exclusivement les conditions d'ordre international auxquelles doit être soumise la reconnaissance de Moulay Hafid.

Le texte français de cette note, qui est parti déjà pour Madrid, demande au futur sultan du Maroc les garanties suivantes :

1. Reconnaissance de l'acte d'Algésiras.
2. Reconnaissance des conventions signées précédemment par le Maroc.
3. Reconnaissance des commissions signées en vertu de l'acte d'Algésiras.

Quant aux revendications particulières de la France et de l'Espagne, la note n'en fera pas état; en raison de leur caractère purement national, elles ne semblent pas être des conditions nécessaires à une reconnaissance internationale de Moulay Hafid.

Au quai d'Orsay, on s'est assuré d'avance que la note sera bien reçue partout, sauf en ce qui concerne Berlin, dont on ignore les intentions depuis sa dernière démarche.

Une note officieuse de Berlin explique l'attitude de l'Allemagne :

La publication dans la « Gazette de l'Allemagne du Nord » de la note par laquelle l'Allemagne invite les puissances à hâter la proclamation de Moulay-Hafid comme sultan du Maroc a provoqué ici quelque surprise. On avait fort bien pris indication dans la presse de l'entretien du chancelier et du ministre d'Allemagne à Tanger, M. Rosen. On avait remarqué le ton particulier de l'article de la « Correspondance de l'Allemagne du Sud. On avait signalé même le départ de M. de Radowitz pour Madrid, mais on avait encore trop présentes à la mémoire les déclarations par lesquelles l'Allemagne s'élevait contre toute hâte inopportune dans cette affaire pour s'attendre dans un si court délai, à une démarche aussi significative du gouvernement.

On se défend d'ailleurs à Berlin, dans les milieux autorisés, d'avoir obéi à une de ces sautes d'humeur qu'on a reprochées si souvent à la politique allemande et on affirme avoir fait preuve jusqu'à présent, d'une patience à l'abri de toute critique. L'Allemagne, ajoute-t-on par sa démarche, a bien manifesté son désir de rester en contact avec les puissances signataires et de ne pas prendre seule l'initiative de la reconnaissance de Moulay Hafid. Le retour à Fez du consul Vassel n'a pas été décidé dans une intention politique. Le gouvernement impérial considère en effet que les négociations diplomatiques doivent avoir lieu à Tanger entre les représentants de Moulay Hafid et le corps diplomatique. Il estime toutefois que les pourparlers doivent être entamés le plus tôt possible pour éviter la possibilité de malentendus et d'incidents.

Une victoire du Mtouggi

Le général d'Amade télégraphie de Casablanca le 2 septembre, 6, h. 50 du soir, que des nouvelles indigènes de bonne source signalent un très vif engagement entre le Mtouggi et les deux Glaoui, l'un venant de Fez, et l'autre gouverneur de Marakech. Ce dernier aurait été tué par ses troupes et la mahalla de son frère battue et dispersée.

(On sait que la Glaoui, ministre de la guerre de Moulay Hafid avait été envoyé par ce dernier de Fez à Marakech pour combattre la mahalla d'Abd el Aziz. Lorsqu'il arriva dans les environs de la capitale du sud, Abd el Aziz avait été battu à El-Kelâa sans que les troupes du Glaoui aient pu prendre part au combat. Pendant ce temps, le Mtouggi, défendant la cause aziziste approchait de Marakech. Si les nouvelles de source indigène rapportées par le général d'Amade sont exactes, Marakech se trouverait actuellement à la merci d'une mahalla aziziste.)

Révélation de Kouropatkine

Le « Mac Clure's Magazine » commence dans son numéro de septembre, la publication d'une série d'articles du général Kouropatkine sur la guerre russo-japonaise. Kouropatkine prétend établir que la guerre a été imposée par une compagnie commerciale dans laquelle la famille impériale avait de gros intérêts.

En 1898, un Russe nommé Briner obtint du gouvernement coréen des concessions de bois de construction d'une valeur colossale. En 1902 ces concessions passèrent aux mains d'Alexandre Michailovitch Bezobrazof, spéculateur de haute volée ayant de grandes relations à Saint-Petersbourg. A partir de ce moment, Bezobrazof bien que seulement titulaire d'un simple poste de conseiller d'Etat devint une puissance considérable et mystérieuse, s'abritant derrière le trône de Russie. On accusait ouvertement les ministres impériaux d'avoir peur de lui. Et la cause de ce pouvoir extraordinaire c'était que Bezobrazof avait procuré au tsar et à toute la famille impériale les placements de capitaux considérables. Or, ce furent les agissements de Bezobrazof qui précipitèrent la Russie dans la guerre de Mandchourie.

Kouropatkine montre que la Russie avait commis deux grandes erreurs; la première on construisait un chemin de fer à travers la Mandchourie; c'est à dire en territoire étranger; la seconde en occupant et en construisant Port-Arthur et Dalny.

Au printemps de 1902, la Russie se mit d'accord avec la Chine pour évacuer, dans le délai d'un an, le territoire de Mandchourie. Bezobrazof combattit cette évacuation de tout son pouvoir.

Au printemps de 1903, trois ministres russes se réunirent afin d'étudier ce qu'il y aurait à faire pour mettre un terme aux entreprises de la Compagnie des bois, qui devenait un péril national. C'étaient MM. Witte, ministre des finances, le comte Lamsdorf, ministre des affaires étrangères et Kouropatkine, ministre de la guerre. Tous trois déclarèrent au tsar qu'il fallait que la compagnie Bezobrazof renonçât à ses entreprises agressives ou qu'une guerre avec le Japon était à redouter.

Après nous avoir écoutés, dit Kouropatkine Sa Majesté déclara que la guerre devait être évitée; que la compagnie constituée en vue d'exploiter les bois du Yalou, devait rester une organisation strictement commerciale qu'elle devait laisser aux étrangers la faculté d'en acheter, et qu'elle ne devait comprendre aucun militaire.

Kouropatkine fut envoyé par le tsar en mission spéciale au Japon, et en rentrant à St-Petersbourg, six mois avant la guerre, il adressa au tsar un rapport dans lequel il disait :

« Si nous ne mettons pas un terme à la situation incertaine qui règne en Mandchourie et à l'activité aventureuse de Bezobrazof en Corée, il faut nous attendre à une rupture avec le Japon. »

« L'activité du secrétaire d'Etat Bezobrazof vers la fin de l'année écoulée et au commencement de l'année courante, a déjà abouti en fait à une violation du traité avec la Chine et à une rupture avec le Japon... A la requête de Bezobrazof l'amiral a envoyé un détachement de chasseurs à Shakhedzé (sur le Yalou) et a laissé séjourner des troupes à Feng Orang, Tchong. Ces mesures arrêtent l'évacuation de la province de Moukden. »

« Parmi les autres intéressés à l'entreprise du Yalou qui ont causé des ennuis à l'amiral Alexeïef, est le conseiller d'Etat actuel Balaschef, qui a des dispositions aussi belliqueuses que Bezobrazof. Si l'amiral Alexeïef n'avait pas réussi à intercepter une dépêche de Balaschef au capitaine Bodisco, parlant d'attraper tous les Japonais, et de les châtier publiquement et de faire parler la poudre, » il y aurait eu déjà un épisode sanglant sur le Yalou. »

Ces remontrances n'ayant aucun effet, Kouropatkine, donna sa démission de ministre de la guerre; M. Witte quitta le ministère des finances, et tout le gouvernement d'Extrême-Orient fut à la dévotion de Bezobrazof et de ses amis. C'est alors qu'éclata la guerre.

Dans un article complémentaire que publie également le « Mac Clure's Magazine » sont reproduits cinq télégrammes établissant que le tsar avait des intérêts dans la Compagnie Bezobrazof.

Petites nouvelles de la Suisse

Officiers italiens aux manœuvres suisses

Le ministre de la guerre d'Italie a délégué aux manœuvres du Ilme corps d'armée suisse le major-général Camerana, commandant la brigade des grenadiers de Sardaigne; le capitaine Lostia di Santa Sofia-Gherardo, du régiment des lanciers de Navarre; le capitaine d'état-major Piccione, attaché militaire à la légation d'Italie, à Berne.

Tamponnement en gare de Rorschach

Un tamponnement s'est produit jeudi matin à la gare de Rorschach (St-Gall) entre un train de manœuvres et des wagons de marchandises. Le mécanicien et le chauffeur ont été blessés, ce dernier grièvement. La machine est sérieusement endommagée.

On lance un défi à Cherpillod

Paul Gasquet, le fameux professeur de jiu-jitsu, lance à Cherpillod un défi, lui laissant le choix du lieu et de la date.

Armée suisse

La commission militaire du Conseil des Etats, réunie depuis lundi à Berne, a discuté les propositions du Conseil fédéral, relatives à la réorganisation du département militaire fédéral et aux écoles et cours d'instruction pour officiers.

Pour ces derniers, la commission a trouvé que des simplifications étaient nécessaires tant au point de vue financier que dans l'intérêt des officiers.

La commission est d'avis de fixer à titre d'essai les cours et écoles pour officiers prévus par l'art. 135 de la loi militaire par voie d'arrêté budgétaire, en s'en tenant au strict nécessaire.

Quant au projet de réorganisation du département militaire, la commission a approuvé d'une façon générale les propositions du Conseil fédéral.

Les recettes des C. F. F. en baisse

Le premier mois du second semestre de 1908 le mois de juillet, accuse une dépréciation du rendement des C. F. F. Les recettes brutes comparées à celle de juillet 1907, sont en diminution de 616 000 francs. Cette énorme diminution suppose un seul coup l'avancement que les recettes brutes avaient pris pendant les premiers mois de l'année. Il y a maintenant pour la période du 1er janvier au 31 juillet une diminution de recettes de fr. 167 887.

D'autre part, pendant cette même période les dépenses ont augmenté de 4 millions 400 000 fr. en chiffres ronds, si bien qu'à fin juillet l'excédent des recettes sur les dépenses restait de 4 569 000 fr. au-dessous du résultat correspondant de 1907. Le déficit présumable de l'exercice s'élève ainsi à 1 700 000 fr. sans le prélèvement de 2 millions 1/2 pour traitements supplémentaires et avec ce prélèvement à 4 millions 200 000 fr. Encore faudra-t-il, pour en rester à ces chiffres, que les cinq derniers mois de l'année ramènent ceux de 1907, ce qui paraît improbable.

Victime du devoir

Mercredi après-midi, à Zurich, le caporal de gendarmerie Schudel conduisit au poste un individu qu'il avait reçu mission d'arrêter. En quittant le poste il vit deux individus qui paraissaient en rapports avec le prisonnier. Il les somma de le suivre.

Les deux inconnus résistèrent et une lutte s'engagea. Le caporal voulant charger son revolver fut atteint dans le dos de deux coups de couteau, dont l'un le blessa grièvement. Les deux malfaiteurs s'enfuirent, et on ne les a pas retrouvés. M. Schudel a été transporté à l'hôpital.

On fabrique déjà des faux billets de la Banque nationale suisse

Un inconnu a présenté jeudi, dans un magasin de la ville de Bâle, un faux billet de 100 frs. de la Banque nationale suisse. Il portait la date de février 1907.

Lorsque l'inconnu s'aperçut qu'on regardait de près son billet et qu'on émettait des doutes sur son authenticité, il se sauva en abandonnant le billet.

On n'a pas retrouvé la trace du faussaire.

Informations

Le recrutement de 1908

Les opérations de recrutement pour notre canton commenceront le 5 septembre à Vouvry et se termineront le 29 à Loèche; chaque jour, elles ont lieu dès 7 heures du matin.

L'officier supérieur de recrutement est M. le colonel Nicolet de Lausanne. Dans les arrondissements 5 et 6 1re division, fonctionne comme président de la commission sanitaire M. le major Meylan de Moudon; dans l'arrondissement 7 de la 1re division et 5 de la 8me division, fonctionne au même titre M. le colonel Kohler de Lausanne.

L'expert pédagogique fédéral pour le Valais est M. le professeur Schilliger de Lucerne. En qualité d'experts cantonaux fonctionnent: du 5 au 17 septembre (arrondissement 5 et 6) M. Paul Pignat, 1er secrétaire de l'Instruction publique; dans les deux autres arrondissements, soit du 17 au 29 septembre M. L. Allet, professeur à Sion. MM. Rouiller inspecteur à Martigny et Illig, instit., à Morèll, remplaçant, sont désignés comme secrétaire pédagogiques.

A la montagne

Caravane sans guide

Dans la nuit des 25 au 26 août, on distinguait près de l'Epaule du Cervin une petite lumière d'une caravane sans guide, composée de deux touristes allemands qui avaient entrepris la traversée depuis l'Italie. Arrivés au sommet vers les cinq heures du soir, il leur avait été impossible de poursuivre la descente jusqu'à la cabane.

Une autre cordée sans guides, arrivée trop tard au sommet, n'avait pas pu non plus effectuer la descente.

Ils en sont sortis sans dommages, les uns et les autres, grâce au fait que la température des dernières nuits était plus élevée que la moyenne de ces derniers temps (dix degrés à 10 heures du soir à Zermatt), autrement ils auraient eu pied où main de gelé.

La navigation sur le Rhône

LES NAVIGATEURS SONT PARTIS DE LYON CE MATIN

Les trente-six pontonniers de la Société vaudoise du génie qui se proposent de descendre le Rhône jusqu'à Marseille, sont arrivés mercredi soir à Seyssel. Après avoir parcouru la ville et visité les embarcations amarrées près du quai, ils ont dîné à l'hôtel de la gare. Le repas est très gai. La population de Seyssel s'est vivement intéressée aux préparatifs des pontonniers.

Les embarcations sont au nombre de six, mais trois d'entre elles seront complées en un seul ponton combiné, ce qui fait qu'il n'y aura en définitive que quatre bateaux distincts. Le triple ponton a nom « Heivétie », les autres pontons sont « Brigue » et « Marseille », qui ont servi au voyage de Brigue à Ouchy. A Seyssel même a été frété le dernier bateau « Seyssel », de forme différente des autres, construit spécialement en vue de la navigation sur le Rhône.

Tous ces bateaux sont à rames; mais la Société du génie emporte trois moto-godilles: deux de cinq chevaux et une de deux chevaux et demi. Lorsque trois des embarcations navigueront à la moto-godille, la quatrième sera remorquée.

Jeudi matin à 6 heures les pilotes se sont embarqués pour Lyon où ils sont arrivés à 10 heures et demie du soir (heure française) après avoir fait 136 kilomètres.

Le consul suisse de Lyon accompagné de nombreux compatriotes, les a reçus sur le quai.

Le trajet s'est bien effectué. Les équipages ne se sont arrêtés qu'une demi-heure à Culoz.

Le départ de Lyon a eu lieu ce matin, vendredi à 7 h.

Il est impossible de dire combien de temps il faudra pour atteindre l'embouchure du Rhône. Ce fleuve est navigable en tout cas jusqu'à St-Louis. A partir de là, les pontonniers pousseront aussi loin qu'il leur sera possible vers la mer.

Les étapes ne sont pas fixées d'avance. Le vent est un facteur important qu'il est malheureusement impossible de faire entrer en ligne de compte. On campera donc où l'on pourra.

Une fois la navigation achevée et les bateaux réexpédiés par chemin de fer, la Société du génie se propose de visiter un certain nombre de points intéressants. Ce sera le voyage d'agrément.

Chronique agricole

SITUATION. — Le même régime de chaleur et d'humidité nous est resté fidèle pendant la dernière semaine et toutes les cultures et la vigne en particulier en ont profité.

En France, la récolte du blé a donné des déceptions et l'on évalue à 25 % au-dessous de celle de l'année dernière.

En Roumanie, et en Hongrie, le mauvais temps entrave les travaux de récolte et les blés y sont de qualités diverses.

BLES ET FARINES. — La continuation des battages et les offres plus abondantes de la culture ne modifient pas les cours des blés nouveaux qui demettent pour l'ensemble des marchés romands aux environs de 22 franc les 100 kg.

Le foin vieux est à peu près épuisé. On en a encore vendu samedi dernier à Lausanne au prix de 8 fr. les 100 kg. Pour les nouveaux les prix varient entre 5 et 6 fr.

FROMAGES. — Les fromages de choix continuent à se vendre facilement dans la Suisse Allemande les prix de 85 à 90 fr. les 50 kg, pour les grosses pièces. Pour les pièces plus légères on a payé 82 à 85 fr. Les prix s'étendent tous avec 6 % de surcharge soit aux 53 kg.

VINS. — La maturation du raisin se fait régulièrement et de façon très rapide en sorte que la vendange pourrait avoir lieu plus tôt qu'on ne l'avait cru d'abord. De partout les nouvelles concernant la future récolte sont excellentes. Dans les régions visitées par la grêle ou endommagées par les grandes pluies d'orage, ce qui reste de la récolte a pris un heureux développement. Il en résulte que, dans l'ensemble la récolte s'annonce comme satisfaisante. C'est le mois de septembre qui va décider de la qualité. On a tout lieu de croire qu'elle sera bonne. (Journal d'agric.)

Commerce et industrie

Aigle-Orlon-Monthey

L'assemblée des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer Aigle-Orlon-Monthey s'est réunie jeudi sous la présidence de M. Alphonse Dubuis, conseiller national.

Les comptes de construction de la ligne ont été approuvés. A fin 1907, le compte d'exploitation accuse pour 9 mois, un excédent de recettes d'efr. 17,818.86.

Le conseil d'administration et les contrôleurs ont été réélus par acclamation.

Hôtels de Zermatt

La « Société des hôtels de Zermatt », a décidé d'augmenter son capital de 500,000 fr.

Canards... volez!

ON N'A PAS ARRETE D'ASSASSIN A BRIGUE -- LE CARDINAL RAMPOLLA EST TOUJOURS A EINSIEDELN

Quelques journaux ont annoncé que la « gendarmerie de Brigue » a procédé à l'arrestation de l'assassin de l'ingénieur Arvedi de Verone, tué, il y a quelque temps dans un train près de Terni.

Information prise à bonne source, nous apprenons que notre gendarmerie n'a malheureusement pas eu l'occasion d'opérer ce beau coup de filet. L'on n'a capturé à Brigue que ce qu'on est convenu en journalisme d'appeler un canard.

Einsiedeln, 3. — Le cardinal Rampolla n'est point à Zermatt comme quelques journaux l'ont annoncé. Le cardinal n'a jamais quitté le couvent; il fait tous les jours deux promenades à Einsiedeln, qu'il ne quittera que le 20 septembre pour se rendre directement à Rome.

Le téléphone au Mont Rose

Nous avons annoncé dernièrement qu'on avait inauguré la plus haute ligne téléphonique du monde, celle établie entre l'observatoire du Mont Rose (4,599 m.) et le refuge Gnifetti. Cette ligne vient d'être livrée à l'exploitation; elle est due à l'initiative du sous-secrétaire d'Etat italien des postes et télégraphes M. Bertetti, qui est un fervent alpiniste.

Le câble téléphonique qui part du sommet du mont est formé par un fil d'acier ayant une épaisseur de 5 m/m. étendu le long du glacier. Quelques jours après son installation, une couche épaisse de neige le recouvrait. Une équipe de solides ouvriers a travaillé longtemps à transporter sur la hauteur à dos d'homme les poteaux et les rouleaux de fils, dont chacun pesait 50 kilos. Il fallut d'autre part, chercher à trente mètres de profondeur au-dessous du glacier supérieur l'eau libre pour y plonger le câble destiné à la dispersion de l'énergie.

Une méthode nouvelle a été essayée pour fixer les poteaux dans les glaciers: on employa dans ce but des chutes d'eau bouillante. Le résultat fut parfait. Des ingénieurs italiens procèdent en ce moment à des études en vue d'établir les règles pour la manutention de la ligne, qui sera du reste continuée de l'abri Gnifetti jusqu'à l'abri Vincent, à 3000 mètres d'altitude.

Renseignements

Ecoles normales

Nous venons rappeler que la reprise des cours des écoles normales de Sion et de Brigue est fixée au lundi 14 septembre pour les élèves des différentes divisions.

Nos futures recrues

Il est rappelé aux jeunes gens appelés à passer le recrutement qu'ils sont tenus de remettre au Secrétariat de la Commission pédagogique le jour des examens, les deux pièces suivantes :

a) le livret scolaire ou une déclaration en tenant lieu constatant la fréquentation de l'école primaire.

b) l'attestation (sur formulaire imprimé ou papier libre) relative à la fréquentation du cours préparatoire au recrutement pour les jeunes gens astreints à la suivre.

Les recrues qui ne seront pas pourvus de ces pièces seront signalées et punies.

Décisions de la commission cantonale des apprentissages

Les jeunes apprentis qui n'auraient pas rempli strictement toutes les conditions exigées par les règlements fédéraux et qui, pour des raisons spéciales, seraient cependant admis à subir les examens de fin d'apprentissage, devront à l'avenir payer une finance d'inscription de fr. 10, se décomposant comme suit :

Fr. 5, finance d'inscription ordinaire.
Fr. 5, finance représentant le subside fédéral non perçu en pareil cas.

Les parents qui ont leurs enfants en apprentissage chez eux mêmes doivent, à l'avenir, en faire part au Secrétariat cantonal des apprentissages, s'ils veulent que ceux-ci puissent profiter des bienfaits de la loi sur la matière. La non observation de cette prescription serait un empêchement, à l'acceptation de leurs enfants aux examens.

Il est décidé de ne pas délivrer le diplôme à un apprenti qui a présenté un certificat en faux de son ancien patron.

Au vu des art. 11 et 17 du règlement sur l'apprentissage, du 13 mai 1904, deux apprentis qui n'avaient pas suivi régulièrement les cours professionnels, sont éliminés des examens de la liste des participants aux examens.

Il est décidé de refuser la délivrance du diplôme à deux autres apprentis, qui ont fait leur apprentissage chez leur père, mais qui n'ont pas suivi les cours professionnels, qui se donnaient dans la localité; au vu des art. 11 et 17 du règlement sur l'apprentissage.

La Direction du Musée industriel est autorisée à faire les démarches nécessaires, pour organiser dans le cours de l'automne un cours de boisellerie.

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

ADRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE

E. GESSLER

SION
RUE DE LA DENT-BLANCHE

ADMINISTRATION

Journal et Feuille d'Avis du Valais

Circulars — Livres
Cartes de visite — Cartes d'adresse

Lettres de mariage

Envelopes — Têtes de lettres

Lettres de faire part

Journaux — Brochures — Registres

Actions — Obligations

Cartes de fiançailles

Travail prompt et soigné

Impressions soignées en tous genres
Cartes de vins — Etiquette pour vins

Catalogues — Prix-courants

Affiches — Programmes — Lettres de voiture

Cheques — Memorandums

Factures — Diplômes

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (30)

La Chambre du Colonel

« Lâche, misérable que je suis! Je me dispose à projeter sur mes descendants l'ombre d'un crime dont je n'ose encourir le châtement public et que pourtant je ne puis taire. Un pouvoir plus fort que ma volonté m'oblige à confesser mon forfait. J'ai longtemps cherché comment je pourrais faire cette confession. De telle sorte que seuls mes héritiers directs en puissent prendre connaissance, et cela uniquement aux heures de crise où de difficulté suprême; je crois avoir trouvé. Je l'écrirai de façon qu'elle demeure invisible aux profanes laissant aux initiés le soin de se transmettre de père en fils les indications verbales et les moyens matériels pour la déchiffrer.

» Personne plus que moi n'a désiré la mort de son ennemi; et nul n'a jamais employé plus de ruse et d'astuce pour satisfaire ce criminel désir. Maître absolu dans ma maison, j'imaginai un stratagème compliqué ténébreux à l'aide duquel l'homme qui tenait en ses mains

le pouvoir de me déshonorer ou de ruiner ma carrière, tomba sur le foyer de la bibliothèque, sans que personne fût auprès de lui, et sans qu'aucun signe permit de l'imputer sa mort.

» Pensez-vous que ce soit ici l'affirmation d'un fou? Allez donc dans cette chambre où je passerai encore tant d'heures de mortelle expiation. Approchez du grand placard que j'y fis installer; retirez ces tiroirs qui jamais ne servirent à enfermer aucun vêtement; entrez dans ce réduit, cherchez vers le fond une sorte de guichet, un « judas » et appliquez-y votre œil. Vous découvrirez immédiatement au-dessus de votre place le foyer de la bibliothèque avec son grand fauteuil — et fessez le ciel, si le ciel pouvait m'écouter, que celui qui y sera assis ne vous ait jamais donné le nom d'ami.

» Glissez la main le long du mur vers la droite, vous rencontrerez d'abord un obstacle; passez-le. C'est là la poignée qui vous servira tout à l'heure à remonter l'appareil; et qu'il faudra alors tourner de droite à gauche jusqu'à fond de course. Mais aussitôt que vous sentirez un creux, pressez fort sur le bouton qui est dissimulé à l'intérieur de cette cavité.

» ... Je dis: pressez fort, « si votre salut l'exige »; mais je dis aussi: prenez garde! Evitez s'il se peut, d'attacher à vos pieds, le

boulet que je traîne, moi maudit! Depuis l'heure où je me débarrassai par le crime de l'obstacle qui entravait mon chemin, depuis que j'ai mis sur mon front la marque du meurtrier, je porte l'enfer dans le cœur. Jamais, à partir de ce moment je n'ai goûté le bienfait du repos, après trente ans de résistance, de lutte surhumaine, je demeure comme au premier jour esclave du démon que j'ai déchaîné, asservi à une manie affreuse qui me prive de sommeil, me chasse de mon lit, me force à recommencer sans cesse le geste criminel... A cette torture, il n'est point de remède. Démolir le mortel mécanisme? Démolir le poids et le ressort? Débarrasser la maison de l'appareil du crime? Ce serait m'exposer à crier à haute voix mon infamie, à jouer devant tous la scène que je mime éternellement dans le silence terrifiant de la chambre! Non, il n'est point de recours pour moi. Jusqu'à la fin, une main inexorable me poussera dans le fatal réduit, me contraindra à recommencer la lugubre comédie. Quand viendra l'heure où je ne pourrai plus quitter mon lit, je la répéterai en rêve, je la balbutierai dans le délire appelant la mort et redoutant de mourir; redoutant de me voir condamné dans l'éternité comme dans le temps, à tuer encore, tuer sans cesse, à tuer toujours. »

l'étudier pendant les quelques minutes que nous passâmes côte à côte.

— C'est ce que vous nous avez dit. Voulez-vous avoir l'obligeance de recommencer votre récit? Je désire que l'agent qui vient d'entrer l'entende de votre bouche. Retracez-nous la scène en détail sans rien omettre.

Après m'avoir jeté un regard inquisiteur, l'homme commença:

— Le soir du 11 mai, jour de la mort de Véronique Moore, je regagnais mon logis, à Georgetown. Ma femme était malade. J'avais été en ville voir un médecin et j'aurais dû rentrer directement chez moi. Mais j'eus la curiosité de voir jusqu'où montait la crue du fleuve. Vous vous rappelez qu'il avait envahi ses rives ce soir-là. Je m'attardai donc à flâner sur le pont, et c'est alors que je me trouvai auprès de ce monsieur, au sujet de qui vous m'interrogez maintenant. Il était seul et appuyé comme cela sur le parapet.

Ici l'homme attira une chaise vers lui, et croisant ses bras sur le dossier, pencha la tête en avant.

— Tout de suite, j'eus l'impression que sa manière de regarder l'eau jaunâtre qui bouillonnait au-dessous n'était pas celle d'un simple curieux comme moi, mais de quelqu'un qui médite un acte de désespoir. Il était fort beau

et fort bien mis, mais il avait l'air complètement désemparé et si absorbé dans ses pensées qu'il ne me remarqua même pas, bien que je me fusse mis peu à peu tout près de lui. Je m'attendais à le voir sauter dans l'eau, et je me préparais à donner l'alarme, mais au lieu de cela, il leva soudain la tête, et les yeux fixés droit devant lui sur quelque vision de son esprit, il proféra des mots, comme jamais je n'en avais entendu prononcés.

Le bégayement du narrateur l'interrompt irrésistiblement, et le magistrat eut tout le temps de dire:

— Quels étaient ces mots? Prononcez-les lentement. Nous avons tout le temps de vous entendre; rien ne nous presse.

Presque aussitôt l'homme surmonta son tic, et nous contemplant tour à tour, il articula d'une voix profonde:

— Ces mots? Les voici: « Il faut qu'elle meure! Il faut qu'elle meure! » Aucun nom mais cette simple phrase répétée: « Il faut qu'elle meure! »

» Je demeurais là effaré, ne sachant s'il fallait fuir le voisinage de ce désespéré ou lui mettre la main au collet; quand tout à coup il se redressa, ôta ses bras du parapet, et les yeux toujours vagues et de la même voix dure et résolue, il ajouta: « Ce soir! »

» Puis, pivotant sur lui-même il passa à

XX

PAROLES DANS LA NUIT

Tout homme a connu dans son existence des moments d'émotion intense. Je vécus un de ces moments là après la lecture de ces lignes qui voulaient être un avertissement, et qui trop souvent n'avaient été qu'une incitation à de nouveaux forfaits. J'éprouvais une singulière fascination, je désirais faire jouer le mécanisme, suivre, à la minute même, les instructions données avec une précision si minutieuse, et en obtenir le résultat. Mais un certain sentiment de réserve prévalut. Mon devoir m'imposait nettement l'obligation de communiquer au major une découverte aussi importante et de me mettre à ses ordres avant de tenter l'expérience. Il eût été d'ailleurs assez téméraire de se livrer seul à cet exercice, sans autre clarté que le peu de lumière que projetait ma lanterne. Il vaudrait mieux évidemment y voir clair, et être au moins deux.

Influencé par ces considérations, je remis le portrait à sa place et quittai la maison au moment où les premières lueurs de l'aube se montraient. Il m'avait fallu trois heures pour extraire de ces lignes enchevêtrées l'effrayante confession.

près de moi, les yeux absolument vides et hagards, et prit la direction de la ville. Au moment où il me dépassait, ses lèvres, s'ouvrirent pour la troisième fois: « Ce qui veut dire ajouta-t-il, entre un gémissement et un sanglot, une balle pour moi et... »

» Je donnerais beaucoup pour avoir entendu le reste, mais il allait trop vite, je ne saisis pas la fin de la phrase.

— A quelle heure cela se passait-il?

— Aux environs de cinq heures, et demie, car il était six heures quand je rentrai chez moi.

— C'est donc après cela qu'il a dû se rendre au cimetière.

— La chose est à peu près certaine.

— Pourquoi diable ne l'avez-vous pas suivi? grommela Durbin,

— Cela ne rentrerait pas dans mes attributions. Je ne le connaissais aucunement; je pouvais être un fou...

— Qu'avez-vous fait ensuite?

— Je suis rentré chez moi, comme je vous l'ai dit. L'état de ma femme empira gravement cette nuit-là et j'avais trop de mes propres inquiétudes pour penser à cet incident.

— Mais cependant vous avez lu les journaux

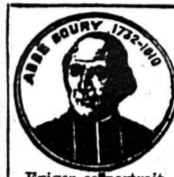
L'INDICATEUR

industriel, agricole et commercial du VALAIS, pour 1908 - 1909

est en vente à l'Imprimerie E. GESSLER, à Sion et chez MM. Mussler, libraire, Marschall M. Bibliothèque de la Gare, Mme. Vve. Boll, à Sion. M. Walter-Amacker libraire Sierre, et à la Bibliothèque catholique, St-Maurice.

Relié: frs. 3.75

LES MALADIES DE LA FEMME LA METRITE



Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses accompagnées de coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre. Celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, aux idées noires, doit craindre la METRITE.

JOUVENCE de l'Abbé Soury

La femme atteinte de Métrite guérira sûrement sans opération en faisant usage de la JOUVENCE de l'Abbé Soury. Le remède est infallible à la condition qu'il sera employé tout le temps nécessaire. La JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit la Métrite sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiénine des Dames (la boîte 1 fr. 25). La JOUVENCE est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir les Tumeurs, Cancers, Fibromes, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc. La JOUVENCE de l'Abbé Soury se trouve dans toutes les pharmacies, la boîte 3 fr. 50, 6 fr. 00, 12 fr. 00, 24 fr. 00, 48 fr. 00, 96 fr. 00. adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, 1, pl. Cathédrale, Rouen (France). (Notice et renseignements confidentiels)

Je fus de bonne heure aux bureaux ce matin-là, mais pas assez tôt cependant pour trouver le chef seul. Plusieurs personnes étaient déjà enfermées avec lui, et lorsque, ayant été introduit, j'aperçus là, le major, le juge d'instruction, Durbin et un autre détective renommé, je devinais immédiatement de quel sujet on discutait.

Le chef m'invita à rester, peut-être parce qu'à mon expression il reconnut que j'apportais des nouvelles, ou peut-être parce qu'il avait pour moi plus de sympathie et plus de bienveillance que je ne le supposais. Pourtant Durbin qui parlait quand j'entrai, avait aussitôt fermé la bouche comme une trappe, et s'était même laissé aller jusqu'à tambouriner une protestation impatiente sur la table, mais ni le chef ni le juge ne manifestèrent de déplaisir et mon aimable camarade fut obligé d'accepter ma présence avec la meilleure grâce dont il était capable.

Il y avait là un quatrième personnage qui se tenait à part des autres, et sur qui l'attention générale semblait fixée à mon entrée; elle y revint bientôt. Pour quiconque connaissait bien les diverses classes d'habitants de Washington, c'était à ne pas s'y tromper un de ces employés de l'administration gouvernementale dont les maigres appointements subvien-

le lendemain?

— Non, monsieur. Ma femme alla de plus en plus mal; et pendant plus d'une semaine, je ne quittai pas son chevet, craignant à chaque instant de lui voir rendre l'âme. J'étais absolument indifférent à tout ce qui ne se passait pas dans la chambre de la malade, et quand une lente amélioration se produisit, il me fallut l'emmener à la campagne. Si bien que je ne donnai qu'une attention distraite à tout ce qui se racontait du drame de la maison Moore. C'est hier seulement qu'en lisant un article de journal déjà vieux relatif à cette affaire, je me souvins subitement de ma rencontre sur le pont. Je m'en ouvris à un voisin, qui fut d'opinion que l'homme que j'avais vu là était Mr. Jeffrey. Nous feuilletàmes ensemble des collections de journaux illustrés; nous trouvâmes son portrait: il n'y avait plus de doute possible. C'est alors que j'ai prévenu la police.

— Cela suffit, mister Galston, interrompit le major. Quand nous aurons besoin de vous, nous vous le ferons savoir. Durbin, accompagnez Mr. Galston.

Je restai seul avec le major et le magistrat.

(à suivre)